



**BLUE SEA**  
BEAU ET ACCUEILLANT  
DEPUIS 1899

---

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC VALLÉE-DE-LA-GATINEAU  
MUNICIPALITÉ DE BLUE SEA**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil du 1<sup>er</sup> avril 2025 à 19h00, tenue au centre municipal situé au 10, rue Principale à Blue Sea.

Sont présents:

Monsieur Laurent Fortin	Maire
Monsieur Michael Simard	Conseiller Siège 1
Monsieur Michel Houde	Conseiller Siège 2
Monsieur Marc Lacroix	Conseiller Siège 3
Monsieur Gérard Lacaille	Conseiller Siège 4
Monsieur Paul Dénomme	Conseiller Siège 5
Madame Marielle Cousineau Fortin	Conseillère Siège 6

**Est aussi présente :** Madame Julie Thérien, directrice générale, greffière-trésorière

La séance du conseil se tient conformément au règlement de régie interne no. 2023-101.

---

**ORDRE DU JOUR**

**000 Ouverture de la séance**

- 0.1** Adoption de l'ordre du jour
- 0.2** Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mars 2025
- 0.3** Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 mars 2025  
adoption des prévisions budgétaires 2025
- 0.4** Adoption du procès-verbal de la deuxième séance extraordinaire du 18 mars 2025
- 0.5** Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 25 mars 2025

**100 Administration générale**

- 100.1** Remboursement des frais de repas, hébergement et kilométrage des employés municipaux
- 100.2** Octroi de contrat - Fournisseur de téléphonie IP
- 100.3** Demande d'aide financière – École Reine Perreault
- 100.4** Demande d'appui municipalité de Barraute – Dénonciation au gouvernement du Québec en lien avec l'absence d'ajustement financier de certains programmes destinés aux municipalités en raison de la situation économique actuelle
- 100.5** Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie
- 100.6** Nomination d'un maire suppléant



**200 Ressources financières**

- 200.1 Liste des déboursés et des comptes à payer de mars 2025
- 200.2 Dépôt des rapports financiers (balance de vérification)
- 200.3 Augmentation de la marge de crédit temporaire

**400 Ressources matérielles et immobilières**

- 400.1 Octroi de mandat - Réfection du perron à la Salle municipale

**500 Sécurité publique**

- 500.1 Demande d'aide financière à la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau – Programme formation pompier 1 pour 2025-2026
- 500.2 Autorisation de signature – Entente entre les services incendie de Bouchette, Messines et Blue Sea

**600 Réseau routier, transport**

- 600.1 Demande d'appui municipalité de Montcerf-Lytton – Demande au ministère des Transports Québec – Explications des sommes au Programme d'aide à la voirie locale – Double vocation à savoir où vont les sommes non-distribuées à la municipalité et demande d'appui à la MRCVG
- 600.2 Autorisation de signature d'entente – Balayage des chemins de Blue Sea
- 600.3 Autorisation de dépense – Réservoir avec système de gestion du carburant

**700 Gestion du territoire**

- 700.1 Demande de dérogation mineure 2025-001
- 700.2 Autorisation de dépense – Parebrise véhicule de la municipalité
- 700.3 Autorisation de dépense – Réfection de la Tour au Mont-Morissette

**800 Service à la collectivité**

- 800.1 Entérinement de dépense – Entretien des sentiers de ski de fond
- 800.2 Don – Voix et Solidarité des aidants naturels Vallée-de-la-Gatineau
- 800.3 Don club de marche – Pôle d'excellence en récréotourisme Outaouais

**900 Varia**

**1000 Correspondance et rapport de comité**

**1100 Période de questions**

**1200 Fermeture de la séance**



**BLUE SEA**  
BEAU ET ACCUEILLANT  
DEPUIS 1899

**2025-04-067**

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc Lacroix et résolu :

Que la séance ordinaire du Conseil de ce 1<sup>er</sup> avril 2025 soit ouverte à 19h00 en présence de cinq contribuables.

Monsieur le maire Laurent Fortin, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.**

**2025-04-068**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par monsieur le conseiller Paul Dénommé et résolu :

Que l'ordre du jour avec ajout de cette séance ordinaire du 1<sup>er</sup> avril 2025 soit adopté tel que déposé par monsieur le maire.

Monsieur le maire Laurent Fortin, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.**

**NOTE AU PROCÈS-VERBAL :**

Monsieur le conseiller, Michel Houde demande des questions concernant la rédaction des résolutions.

**2025-04-069**

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 MARS 2025**

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Houde et résolu :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mars 2025 soit adopté tel que déposé par monsieur le maire.

Monsieur le maire Laurent Fortin, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.**

**2025-04-070**

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 18 MARS 2025 POUR L'ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2025**

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Houde et résolu :

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 mars 2025 pour l'adoption des prévisions budgétaires 2025 soit adopté tel que déposé par monsieur le maire.



**BLUE SEA**  
BEAU ET ACCUEILLANT  
DEPUIS 1899

Monsieur le maire Laurent Fortin, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**2025-04-071**

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DEUXIÈME SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 18 MARS 2025**

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc Lacroix et unanimement résolu :

Que le procès-verbal de la deuxième séance extraordinaire du 18 mars 2025 soit adopté tel que déposé par monsieur le maire.

Monsieur le maire Laurent Fortin, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**2025-04-072**

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 25 MARS 2025**

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Houde et résolu :

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 25 mars 2025 soit adopté tel que déposé par monsieur le maire.

Monsieur le maire Laurent Fortin, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

## **100 ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

**2025-04-073**

**REMBOURSEMENT DES FRAIS DE REPAS, HÉBERGEMENT ET KILOMÉTRAGE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX**

**Considérant** que les élus ont déterminé les montants remboursés aux employés municipaux lors de formation et des congrès reliés à leur fonction;

**En conséquence**, il est proposé par madame la conseillère Marielle Cousineau Fortin et résolu :

Que les remboursements suivants soient établis lors de formation ou congrès relié à leur fonction :

Repas : 15,00 \$ sans pièce justificative pour chaque repas;  
30,00 \$ pour les déjeuners et diners;  
45,00 \$ pour les soupers.

Hébergement : Le coût total au frais de la municipalité, avec approbation de la direction générale ou du maire.



**BLUE SEA**  
BEAU ET ACCUEILLANT  
DEPUIS 1899

Kilométrage : Avec le véhicule personnel, le même tarif remboursé par la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau est appliqué;  
Avec le véhicule de la municipalité, seulement l'essence est remboursée avec pièce justificative.

Monsieur le maire Laurent Fortin, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**2025-04-074**

**OCTROI DE CONTRAT – FOURNISSEUR DE TÉLÉPHONIE IP**

**Considérant** que le contrat avec le fournisseur de téléphonie IP actuel arrive à échéance en mai 2025;

**Considérant** que la directrice générale a demandé des soumissions à trois fournisseurs différents;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur le conseiller Paul Dénommé et résolu :

D'octroyer le contrat au fournisseur MDL télécom pour un montant unique de 3 135,00 \$ et un montant mensuel de 67,50 \$.

Monsieur le maire Laurent Fortin, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**2025-04-075**

**DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE – ÉCOLE REINE PERREAULT**

**Considérant** que la première cohorte d'élèves ayant fait tout son primaire à l'école Reine Perreault à volet alternatif graduera en juin 2025;

**Considérant** qu'ils ont fait une demande de contribution financière au Conseil de la Municipalité de Blue Sea;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur le conseiller Gérard Lacaille et résolu :

Que le Conseil autorise la gratuité de la salle municipale ainsi qu'une contribution financière de 125,00 \$ pour l'organisation de la graduation 2025.

Monsieur le maire Laurent Fortin, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**2025-04-076**

**DEMANDE D'APPUI MUNICIPALITÉ DE BARRAUTE – DÉNONCIATION AU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC EN LIEN AVEC L'ABSENCE D'AJUSTEMENT FINANCIER DE CERTAINS PROGRAMMES DESTINÉS AUX MUNICIPALITÉS EN RAISON DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE ACTUELLE**



**BLUE SEA**  
BEAU ET ACCUEILLANT  
DEPUIS 1899

**Considérant** la réception de la résolution 2025-0310-061 de la Municipalité de Barraute en lien avec l'absence d'ajustement financier de certains programmes destinés aux municipalités en raison de la situation économique actuelle;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur le conseiller Marc Lacroix et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de Blue Sea appui la résolution de la Municipalité de Barraute.

Il est de plus résolu qu'une copie de la présente résolution leur soit acheminée.

Monsieur le maire Laurent Fortin, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**2025-04-077**

### **JOURNÉE INTERNATIONALE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE**

**Considérant** que la Charte québécoise des droits et libertés de la personne reconnaît qu'aucune discrimination ne peut être exercée sur la base de l'orientation sexuelle, de l'identité de genre ou de l'expression de genre ;

**Considérant** que le Québec est une société ouverte à toutes et à tous, y compris aux personnes lesbiennes, gaies, bissexuelles et trans (LGBTQ+) et à toutes autres personnes se reconnaissant dans la diversité sexuelle et la pluralité des identités et des expressions de genre ;

**Considérant** que malgré les récents efforts pour une meilleure inclusion des personnes LGBT, l'homophobie et la transphobie demeurent présentes dans la société ;

**Considérant** que le 17 mai est la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie, que celle-ci est célébrée de fait dans de nombreux pays et qu'elle résulte d'une initiative québécoise portée par la Fondation Émergence dès 2003.

**Considérant** qu'il y a lieu d'appuyer les efforts de la Fondation Émergence dans la tenue de cette journée ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur le conseiller Michel Houde et résolu :

De proclamer le 17 mai Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie et de souligner cette journée en tant que telle.

Monsieur le maire Laurent Fortin, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**2025-04-078**

### **NOMINATION D'UN MAIRE SUPPLÉANT**

Il est proposé par monsieur le conseiller Paul Dénommé et résolu :



De nommer monsieur le conseiller Marc Lacroix maire suppléant pour une période indéterminée.

Monsieur le maire Laurent Fortin, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**200 RESSOURCES FINANCIÈRES**

**2025-04-079**

**ADOPTION DES DÉBOURSÉS, DES SALAIRES ET DES REMISES PAYÉS EN MARS 2025 ET DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER**

Il est proposé par monsieur le conseiller Michael Simard et résolu :

Que les déboursés de mars 2025 soient adoptés, à savoir :

Comptes payés (incluant remises)	191 700,18 \$
Administration	7 858,33 \$
Sécurité publique	2 409,09 \$
Transport	116 405,81 \$
Hygiène du milieu – environnement	22 048,54 \$
Santé et bien-être	4 156,23 \$
Aménagement, urbanisme et développement	16 505,08 \$
Loisirs et culture	16 505,08 \$
Remises mensuelles	Remises provinciales : 14 886,21 \$ Remises fédérales : 6311,04 \$ RREMQ : 944,60 \$ CARRA : 372,11 \$
Liste des salaires nets et des remboursements de dépenses	28 793,48 \$
Comptes à payer (liste suggérée des paiements)	204 046,56 \$
Administration	1 971,21 \$
Sécurité publique	182 981,20 \$
Transport	2 690,48 \$
Hygiène du milieu – environnement	318,44 \$
Santé et bien-être	288,70 \$
Aménagement, urbanisme et développement	0 \$
Loisirs et culture	15 796,53 \$
Chèque annulé	Aucun

Monsieur le maire Laurent Fortin, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**



**BLUE SEA**  
BEAU ET ACCUEILLANT  
DEPUIS 1899

## **NOTE AU PROCÈS-VERBAL :**

Dépôt par la directrice générale, greffière-trésorière des activités de fonctionnement et d'investissement à des fins fiscales au 31 mars 2025.

**2025-04-080**

### **AUGMENTATION DE LA MARGE DE CRÉDIT TEMPORAIRE**

**Considérant** la situation exceptionnelle que la Municipalité de Blue Sea vit en ce moment;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur le conseiller Gérard Lacaille et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de Blue Sea demande à la Caisse Desjardins de Gracefield d'augmenter temporairement sa marge de crédit à 400 000 \$ pour une période maximale de six mois.

Il est de plus résolu que monsieur le maire Laurent Fortin et/ou madame la directrice générale Julie Thérien soient autorisés à signer tous les documents relatifs à la présente résolution.

Monsieur le maire Laurent Fortin, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

## **400 RESSOURCES MATÉRIELLES ET IMMOBILIÈRES**

**2025-04-081**

### **OCTROI DE MANDAT – RÉFECTION DU PERRON À LA SALLE MUNICIPALE**

**Considérant** qu'une demande de prix a été faite auprès de trois entrepreneurs de la région;

**Considérant** qu'un seul entrepreneur a envoyé une soumission;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur le conseiller Michael Simard et résolu :

D'octroyer un mandat à Constructions Progénik inc. pour un montant de 8 711,32 \$ plus les taxes applicables pour la réfection du perron de la salle municipale de Blue Sea.

Monsieur le maire Laurent Fortin, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

## **500 SÉCURITÉ PUBLIQUE**



**BLUE SEA**  
BEAU ET ACCUEILLANT  
DEPUIS 1899

**2025-04-082**

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE À LA MRC DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU – PROGRAMME FORMATION POMPIER 1**

**Considérant que** le *Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal* prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

**Considérant que** ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

**Considérant qu'**en avril 2023, le gouvernement du Québec a établi un nouveau Programme d'aide financière pour la formation des pompiers et des pompières;

**Considérant que** ce Programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

**Considérant que** ce programme vise aussi à améliorer la capacité d'intervention des SSI de ces organisations municipales en cas de sinistre, à les aider à se préparer aux éventuelles situations d'urgence et à intervenir rapidement et de manière appropriée lorsque ces événements surviennent, réduisant ainsi leurs conséquences sur la vie, les biens ou l'environnement;

**Considérant que** la municipalité de Blue Sea désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

**Considérant que** la municipalité de Blue Sea prévoit la formation de 4 pompiers, pour le programme Pompier I au cours de la période 2025-2026 pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

**Considérant que** la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau en conformité avec l'article 6 du Programme.

**En conséquence**, il est proposé par monsieur le conseiller Gérard Lacaille et résolu,

De présenter une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers et des pompières au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau.

Monsieur le maire Laurent Fortin, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**NOTE AU PROCÈS-VERBAL :**

Monsieur le conseiller Michel Houde aimerait remercier monsieur Éric Lacaille pour le recrutement fait auprès du service incendie.



**BLUE SEA**  
BEAU ET ACCUEILLANT  
DEPUIS 1899

**2025-04-083**

**AUTORISATION DE SIGNATURE – ENTENTE ENTRE LES SERVICES INCENDIE DE BOUCHETTE, MESSINES ET BLUE SEA**

**Considérant** que les trois services incendie désirent signer une entente d'entraide;

**Considérant** que le schéma de couverture de risque serait très bien respecté avec une entente comme celle-là;

**En conséquence**, il est proposé par madame la conseillère Marielle Cousineau Fortin et résolu :

Que la Municipalité de Blue Sea accepte de signer une entente avec les municipalités de Bouchette et Messines pour de l'entraide entre les services incendie.

Que monsieur le maire Laurent Fortin et madame la directrice générale Julie Thérien soient autorisés à signer pour et au nom de la municipalité ladite entente.

Monsieur le maire Laurent Fortin, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**600 RÉSEAU ROUTIER, TRANSPORT**

**2025-04-084**

**DEMANDE D'APPUI MUNICIPALITÉ DE MONTCERF-LYTTON – DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS QUÉBEC – EXPLICATION DES SOMMES DU PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE – DOUBLE VOCATION**

**Considérant** la réception de la résolution 2025-02-31 de la Municipalité de Montcerf-Lytton en lien avec les sommes du programme d'aide à la voirie locale;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur le conseiller Paul Dénommé et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de Blue Sea appuie la résolution de la Municipalité de Montcerf-Lytton.

Il est de plus résolu qu'une copie de la présente résolution leur soit acheminée.

Monsieur le maire Laurent Fortin, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**2025-04-085**

**AUTORISATION DE SIGNATURE D'ENTENTE – BALAYAGE DES CHEMINS DE BLUE SEA (MINISTÈRE TRANSPORTS QUÉBEC)**

**Considérant** que le ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) est responsable du balayage du sable épandu sur la rue Principale et le chemin Blue Sea Nord durant l'hiver;



**BLUE SEA**  
BEAU ET ACCUEILLANT  
DEPUIS 1899

**Considérant** que le balayage de ce sable par le MTMD se fait tard dans la saison estivale et qu'il s'agit d'une question de sécurité et salubrité sur ces deux axes principaux dans le village de Blue Sea;

**Considérant** que le MTMD a envoyé une proposition afin que la Municipalité de Blue Sea prenne en charge le balayage;

**En conséquence**, il est proposé par madame la conseillère Marielle Cousineau Fortin et unanimement résolu :

Que la Municipalité de Blue Sea accepte de signer une entente avec le MTMD pour que ce service soit offert par la municipalité.

Que monsieur le maire Laurent Fortin et madame la directrice générale Julie Thérien soient autorisés à signer pour et au nom de la municipalité ladite entente.

Monsieur le maire Laurent Fortin, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**2025-04-086**

#### **AUTORISATION DE DÉPENSE – RÉSERVOIR AVEC GESTION DU CARBURANT**

**Considérant** que la Municipalité de Blue Sea aimerait se procurer un réservoir de carburant pour les véhicules lui appartenant;

**Considérant** qu'une demande de prix a été faite à cet effet;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur le conseiller Paul Dénommé et résolu :

Que la Municipalité de Blue Sea autorise une dépense au montant de 10 253,50 \$ plus les taxes applicables auprès du fournisseur Les huiles HLH pour un réservoir avec gestion de carburant.

Que monsieur le maire Laurent Fortin et madame la directrice générale Julie Thérien soient autorisés à signer pour et au nom de la municipalité tous les documents relatifs à la présente résolution.

Monsieur le maire Laurent Fortin, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

#### **700 GESTION DU TERRITOIRE**

**2025-04-087**

#### **DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE 2025-001**

**Considérant** que nous avons reçu une demande de la part des propriétaires du terrain situé au 22 chemin St-Laurent, numéro de matricule 3314-42-5689 touchant la zone V 138, numéro de lot 4 991 111 du cadastre du Québec :



**BLUE SEA**  
BEAU ET ACCUEILLANT  
DEPUIS 1899

**Considérant** que la demande vise à démolir le bâtiment existant de 56.36m<sup>2</sup> et de reconstruire un nouveau bâtiment avec un agrandissement de 6.08m<sup>2</sup> totalisant 62.44m<sup>2</sup>;

**Considérant** que la superficie d'occupation au sol du bâtiment principal projeté serait de 6.4% de la superficie du terrain non desservi sur lequel il est implanté au lieu de 5% tel que prévu à l'article 4.10 b) du Règlement de zonage 93-03-15 b) ;

**Considérant** que nous avons reçu un plan préparé par Christian Schnob arpenteur-géomètre, accompagnant la demande de dérogation mineure, soit le plan daté du 5 mars 2024 ayant les minutes 4865 ;

**Considérant** que le bâtiment principal est actuellement dérogatoire par rapport à la marge avant et la marge latérale gauche ;

**Considérant** que les marges de reculs dérogatoires de la nouvelle construction s'améliorent par rapport à la construction démolie ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur le conseiller Gérard Lacaille et résolu :

Que le Conseil accepte la demande de dérogation mineure, tel que recommandé par le Comité consultatif d'urbanisme, consistant à autoriser un bâtiment principal ayant une superficie d'occupation au sol de 6.4% au lieu de 5% le tout quel qu'illustré sur le plan accompagnant la dérogation mineure, minutes 4865, préparé par Christian Schnob, arpenteur-géomètre daté du 5 mars 2024.

Monsieur le maire Laurent Fortin, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**2025-04-088**

**AUTORISATION DE DÉPENSE - PAREBRISSE VÉHICULE DE LA MUNICIPALITÉ**

**Considérant** que le parebrise du véhicule de la municipalité est brisé;

**Considérant** qu'une soumission a été demandée pour effectuer la réparation;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur le conseiller Michael Simard et résolu :

D'autoriser une dépense au montant de 579,99 \$ plus les taxes applicables au fournisseur Lebeau vitres d'autos pour effectuer les travaux.

Monsieur le maire Laurent Fortin, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**2025-04-089**

**AUTORISATION DE DÉPENSE – RÉPARATION DE LA TOUR DU MONT MORISSETTE**

**Considérant** que plusieurs réparations sont nécessaires à la Tour du Mont-Morissette;

**Considérant** qu'une demande de prix a été faite à cet effet;



**BLUE SEA**  
BEAU ET ACCUEILLANT  
DEPUIS 1899

**En conséquence**, il est proposé par monsieur le conseiller Michel Houde et résolu :

Que la Municipalité de Blue Sea autorise une dépense au montant de 15 750,00 \$ plus les taxes applicables auprès de Construction FGK inc. pour effectuer les réparations à la Tour du Mont-Morissette.

Que monsieur le maire Laurent Fortin et madame la directrice générale Julie Thérien soient autorisés à signer pour et au nom de la municipalité tous les documents relatifs à la présente résolution.

Monsieur le maire Laurent Fortin, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

## **800 SERVICES À LA COLLECTIVITÉ**

**2025-04-090**

### **AUTORISATION DE DÉPENSE - ENTRETIEN DES SENTIERS DE SKI DE FOND 2024-2025**

**Considérant** que la réception de la facture pour l'entretien des sentiers de ski de fond pour la saison 2024-2025;

**En conséquence**, il est proposé par madame la conseillère Marielle Cousineau Fortin et résolu :

D'autoriser une dépense au montant de 3 000,00 \$ à monsieur Jean-Serge Rochon pour l'entretien effectué.

Monsieur le maire Laurent Fortin, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**2025-04-091**

### **AUTORISATION DE DÉPENSE - DON - VOIX ET SOLIDARITÉ DES AIDANTS NATURELS DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU POUR LE PROJET JARDIN**

**Considérant** la réception d'une demande de sollicitation pour le projet jardin pour les plants de tomates;

**En conséquence**, il est proposé par madame la conseillère Marielle Cousineau Fortin et résolu :

D'autoriser un don au montant de 100,00 \$ à Voix et solidarité des aidants naturels de la Vallée -de-la-Gatineau avec la mention « Projet jardin ».

Monsieur le maire Laurent Fortin, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**



**BLUE SEA**  
BEAU ET ACCUEILLANT  
DEPUIS 1899

**2025-04-092**

**AUTORISATION DE DÉPENSE -DON PÔLE D'EXCELLENCE EN RÉCRÉOTOURISME  
OUTAOUAIS (PERO)**

**Considérant** que le PERO met sur pied un projet de coordination visant la pratique de la marche et de la randonnée pédestre en groupe;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur le conseiller Michel Houde et résolu :

D'autoriser un don au montant de 250,00 \$ au PERO pour contribution à la création de cette activité.

Il est de plus résolu que cette dépense soit imputée au poste budgétaire pour les activités des loisirs reliés à la politique familiale – Municipalité amie des aînés.

Monsieur le maire Laurent Fortin, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS**

Selon l'article 960.1 du *Code municipal du Québec*, je, soussignée madame Julie Thérien, directrice générale, greffière-trésorière de la Municipalité de Blue Sea, certifie que la Municipalité dispose de crédits suffisants au budget 2025 pour les dépenses autorisées lors de la présente assemblée

\_\_\_\_\_  
Julie Thérien  
Directrice générale, greffière-trésorière

**1000. CORRESPONDANCE ET RAPPORT DES COMITÉS**

Monsieur le conseiller Marc Lacroix effectue un compte-rendu du comité de la clinique santé de Gracefield.

**NOTE AU PROCÈS-VERBAL :**

Il n'y a aucun point pour les ressources humaines

Il n'y a aucun varia

**NOTE AU PROCÈS-VERBAL :**

La période de questions se tient de 19h29 à 19h39.



**BLUE SEA**  
BEAU ET ACCUEILLANT  
DEPUIS 1899

**2025-04-093**

**FERMETURE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc Lacroix et résolu que la séance soit levée à 19h40.

Monsieur le maire Laurent Fortin, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

Le maire

La directrice générale,  
greffière-trésorière

\_\_\_\_\_  
Laurent Fortin

\_\_\_\_\_  
Julie Thérien

**Approbation du procès-verbal :**

Je, Laurent Fortin, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé la directrice générale, greffière et trésorière de mon refus de les approuver conformément à l'article 142 du *Code municipal du Québec*.

\_\_\_\_\_  
Laurent Fortin  
Maire